



C.P. 2001  
1211 GENEVE 2  
Téléphone: 022 / 45 49 84  
C. C. P. 12-1040-5

# BULLETIN d'INFORMATION

8

AU CAP-VERT, LE PORTUGAL... ET L'AFRIQUE SE MELENT





REPUBLIQUE DU CAP-VERT

L'AIDE SUISSE AU CAP-VERT : LE POINT DE VUE DE LA COOPERATION  
TECHNIQUE SUISSE (1)

La volonté de se développer, au niveau du gouvernement et du peuple, est peut-être la seule ressource importante dont dispose ce pays.

( Roy PREISWERK )

Archipel composé d'une quinzaine d'îles d'origine volcanique situées dans l'Océan Atlantique à la hauteur du Sénégal, la République du Cap-Vert compte en gros 310'000 habitants alors que 270'000 ressortissants ont émigré à l'étranger et contribuent par les versements importants qu'ils consentent à l'équilibre de la balance des paiements.

La situation géographique et la géologie des îles conditionnent leur développement. Inhabitées au moment de leur découverte en 1460 par des marins portugais, elles ont servi de relais pour le trafic des esclaves en provenance de la côte guinéenne. Ensuite, elles ont joué un certain rôle dans le trafic maritime entre l'Europe et l'Amérique pour le ravitaillement des navires. Aujourd'hui, elles servent d'escale pour certaines compagnies aériennes ce qui explique la part importante du secteur des services au produit national brut (56%).

Sur le plan climatique, les îles du Cap-Vert font partie de la zone sahélienne. En raison des précipitations irrégulières ou inexistantes, des faibles possibilités d'irrigation, l'agriculture qui occupe 70% de la population, est loin d'assurer la subsistance de cette dernière, qui sera vraisemblablement toujours dépendante de l'aide extérieure sur ce plan. La part de l'agriculture au produit national brut est relativement modeste. Elle atteint 17%.

La pêche, exercée selon des méthodes primitives, ne contribue que pour 5% au PNB alors que le secteur industriel est pratiquement inexistant (4% du PNB) et occupe 400 personnes seulement.

La balance commerciale est donc extrêmement déficitaire. En moyenne, les exportations ne couvrent que 5 à 10% des importations. Par contre, la balance des paiements est équilibrée grâce à l'apport des émigrants et des paiements dans le cadre de l'aide au développement. La dette extérieure est relativement modeste, comparativement à d'autres pays, et correspondait en 1982 à 1,5% du PNB.

(1)- Traduction d'un document interne, non publié "Republik der Kapverden, Linien der Entwicklungszusammenarbeit" (Andri BISAZ, DDA, Coopération technique gouvernementale Suisse, avril, 1985, dactyl).

Ces divers facteurs, le fait que le Portugal ait très peu contribué au développement de l'archipel, expliquent que le Cap-Vert est l'un des pays les plus pauvres et les plus dépendants de l'aide extérieure qui lui a été assez largement accordée depuis son indépendance tardive survenue en 1975 et dont il a su faire bon usage, gagnant ainsi la confiance des donateurs. La plus grande partie de l'aide provient des pays de l'OCDE, l'aide alimentaire s'élevant à 25% des engagements globaux. A moyen terme, cette aide, qui constitue actuellement une nécessité absolue pour la survie des habitants, continuera à être nécessaire pour les raisons suivantes :

- les efforts en vue de développer le pays n'ont commencé qu'en 1975 avec l'indépendance: il y a donc un grand retard à rattraper;
- les effets de la situation climatique précaire de l'archipel ne peuvent être surmontés que lentement;
- la structure géographique de l'archipel exige une infrastructure particulièrement étendue et relativement coûteuse.

#### Efforts de développement du gouvernement

Trois obstacles fondamentaux entravaient le développement de la République du Cap-Vert: insuffisance de la production vivrière, précarité des moyens de communication et émigration de la main d'oeuvre.

Le gouvernement s'est ainsi vu contraint de tirer profit de façon très souple et imaginative des ressources limitées du pays afin de pouvoir poursuivre ses trois objectifs, à savoir:

- couverture des besoins fondamentaux de la population
- création des structures nécessaires à l'édification et à la survie d'une économie nationale et
- diminution au maximum de l'état de dépendance de l'étranger.

La stratégie de développement introduite a apporté en peu d'années une amélioration sensible dans ces divers secteurs; ses priorités sont le maintien et l'extension des ressources naturelles, l'exécution de travaux publics grâce à l'engagement de 15'000 à 20'000 personnes, l'exploitation de la situation stratégique par l'amélioration des possibilités de transport (aéroport et port maritime) ainsi que des tentatives d'améliorer la production dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche. L'élément le plus important a toutefois été la motivation et l'engagement de la population que l'on peut considérer comme extraordinaires et très encourageants et qui ont permis à tous les donateurs d'acquiescer la certitude que ce pays, en dépit de ses conditions de départ extrêmement difficiles, va apporter la preuve de son droit à l'existence.

#### Plan de développement 1983-1986

Se basant sur les cinq premières années de leur indépendance, les capverdiens ont établi un plan de développement qui fixe les lignes directrices pour les années 1983 à 1986. Ce plan prévoit de continuer la lutte contre la désertification et l'érosion, la création de 6'000 à 7'000 nouvelles places de travail,

l'augmentation de la productivité de certains secteurs dans l'industrie, la pêche et l'agriculture, l'extension de la formation de base à tous les enfants. L'amélioration de la prévention des maladies et du service sanitaire de base, la promotion de la construction des logements, la lutte contre l'analphabétisme, la stimulation de la participation de la population à tous les processus de décision par le biais de syndicats, coopératives, groupes locaux, etc...

Le plan prévoit également de créer les conditions assurant la continuation du développement après 1986: extension des moyens de communication entre les îles, extension des mesures permettant de limiter l'émigration, formation dans le domaine technique, études de base, restructuration et réorientation de l'administration dans le sens du renforcement de l'appui institutionnel aux secteurs productifs.

L'exécution de ce plan reposant pour plus de 90% sur l'aide extérieure, il est nécessaire que des rapports de confiance existent entre les capverdiens et les donateurs ce qui est le cas à l'engagement de l'administration et de la population, à la façon satisfaisante dont les projets sont exécutés et à l'honnêteté avec laquelle les fonds sont gérés. Les capverdiens souhaitent obtenir la garantie d'une aide si possible non liée, à base de subventions et la prise en charge totale des frais d'exécution des projets. La Suisse, tant par son aide gouvernementale, que par l'action de ses organisations non-gouvernementales, devrait pourvoir accéder à ces souhaits dans une large mesure.

Ce premier plan étant en cours de réalisation, il n'est pas possible de porter un jugement définitif. Dans le secteur de l'aide alimentaire, la couverture des besoins de base est assurée par la signature des programmes indicatifs de plusieurs années. La construction d'infrastructures et d'entreprises industrielles se déroule plus ou moins selon le plan. L'évolution sur le plan social est plus difficile à déterminer. Des efforts ont été entrepris mais ils ne se sont pas encore traduits par le changement de mentalité escompté dans l'administration et la population. Les résultats dans le secteur de l'agriculture sont plutôt négatifs en raison des conditions climatiques difficiles, surtout, et d'une certaine résignation qui semble régner dans ce secteur important.

#### Coopération technique Suisse-Cap-vert

Jusqu'à présent, l'aide de la Suisse a consisté en aide alimentaire, lutte contre l'érosion, culture maraîchère, développement intégré et alphabétisation. Il faut toutefois tenir compte du fait que l'état de dépendance des Capverdiens passera aussi par l'extension de l'industrie d'exportation et des services.

La coopération dans le secteur de l'aide alimentaire est exemplaire. Les Capverdiens rendent très exactement compte de l'utilisation faite et l'aide alimentaire va être prorogée par un traité qui a été signé le 31.1.1985 et qui engage la Suisse jusqu'en 1988. Sur le plan de la coopération technique, la réalisation des projets de la Coopération technique, Suisse et de Swissaid

dans le secteur de la lutte contre l'érosion et la rétention d'eau sous supervision capverdienne se déroule de façon acceptable et fiable, quoique sur un rythme assez lent. Les actions spécialisées telles que les cultures maraîchères et l'alphabétisation dépendent beaucoup des personnes responsables. Il faudrait recourir à des experts ou au moins procéder à des consultations régulières et déterminer le degré de soutien à apporter dans chaque cas. D'une manière générale, il est à remarquer que les fonds ont toujours été utilisés à bon escient. Par contre, l'information laisse à désirer mais l'engagement d'un coordinateur devrait permettre de lever cet obstacle. Enfin, il semble difficile de faire participer la population aux prises de décisions. Son engagement sur le plan du travail est remarquable mais la planification des actions se fait surtout en collaboration avec les services gouvernementaux. Le développement d'actions telles que l'alphabétisation fonctionnelle et le développement intégré de même que la vulgarisation dans le projet de culture maraîchère devraient fournir le contre-poids souhaité (1).

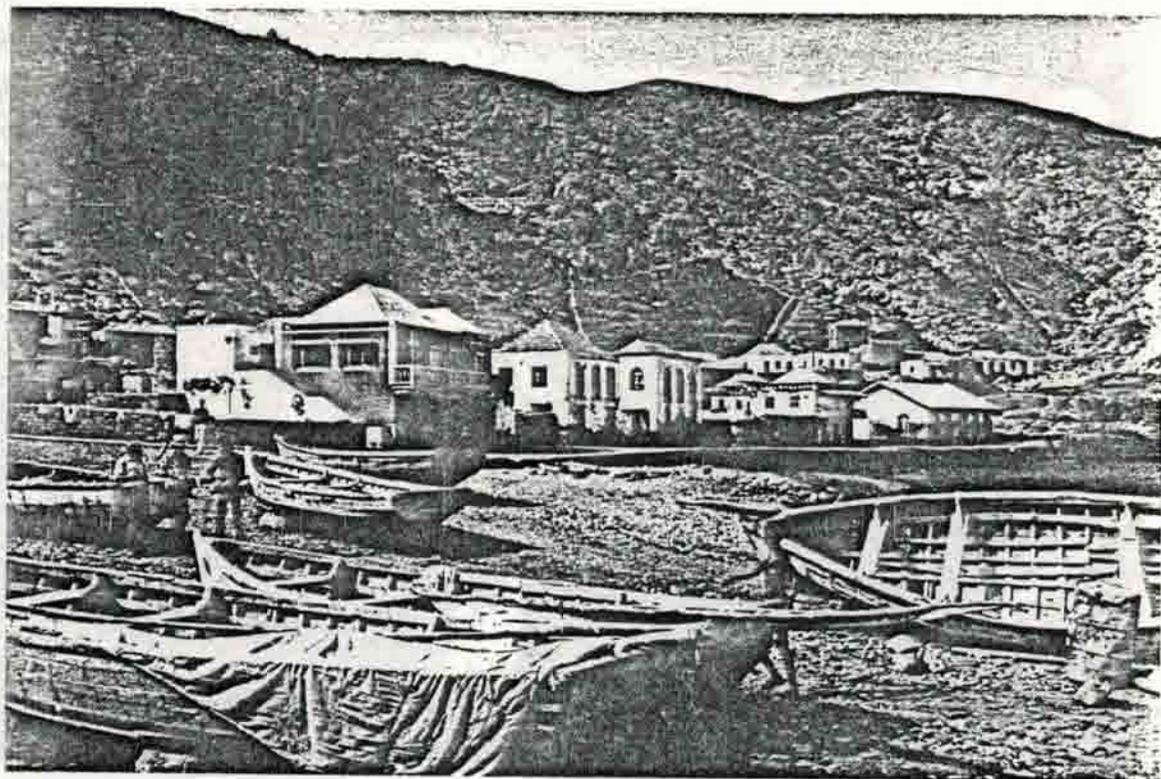
#### Possibilités d'action pour l'avenir

Compte tenu de tout cela, la collaboration avec les Capverdiens pourrait rendre quelques unes des formes suivantes:

<u>Objectif</u>	<u>En cours de réalisation</u>	<u>A projeter</u>
Survie	- aide alimentaire (traité 1985-88)	- participation éventuelle à des projets d'adduction d'eau
Couverture des besoins de base	- protection contre l'érosion/rétention d'eau  - production vivrière: plantations maraîchères  - formation: alphabétisation fonctionnelle	- continuation dans le cadre d'actions intégrées  - vulgarisation  - extension - soutien des ministères
Diminution de la dépendance	- (2)	- formation technique - implantation éventuelle de petites usines

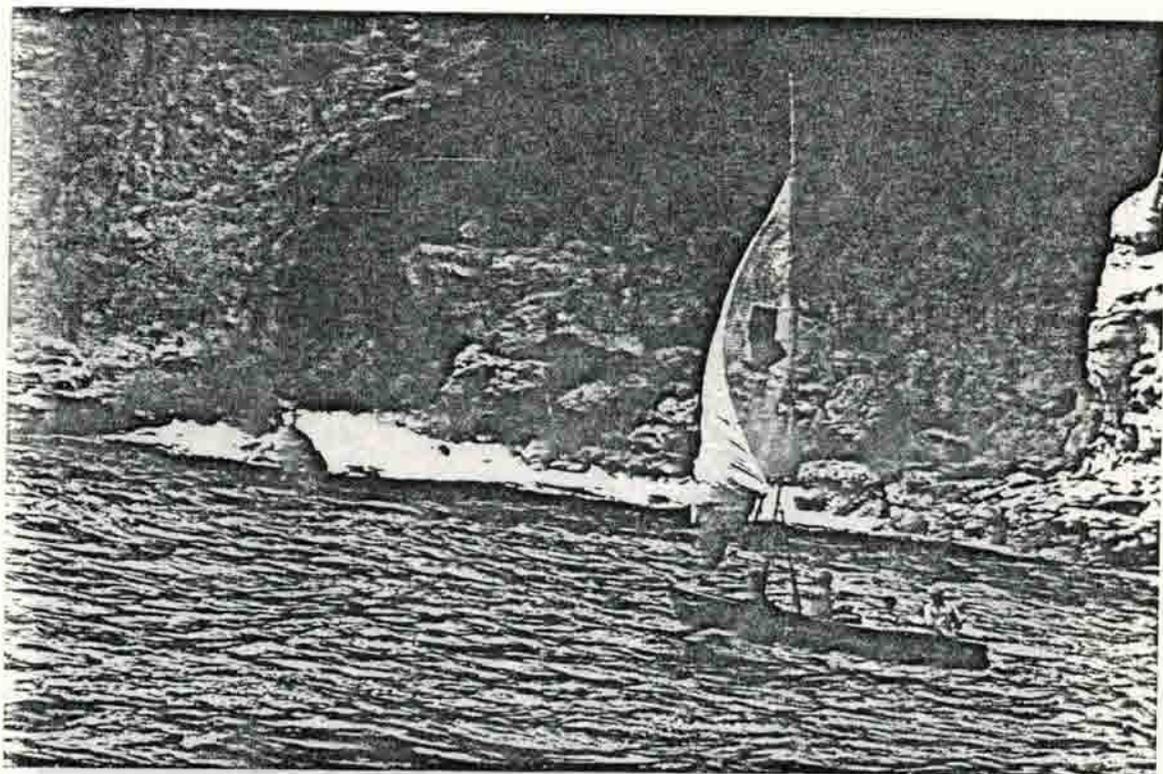
(1)- Il y a lieu de se rapporter ici aux actions de Swissaid et de l'Association Cap-Vert-Genève rapportées dans les précédents bulletins.

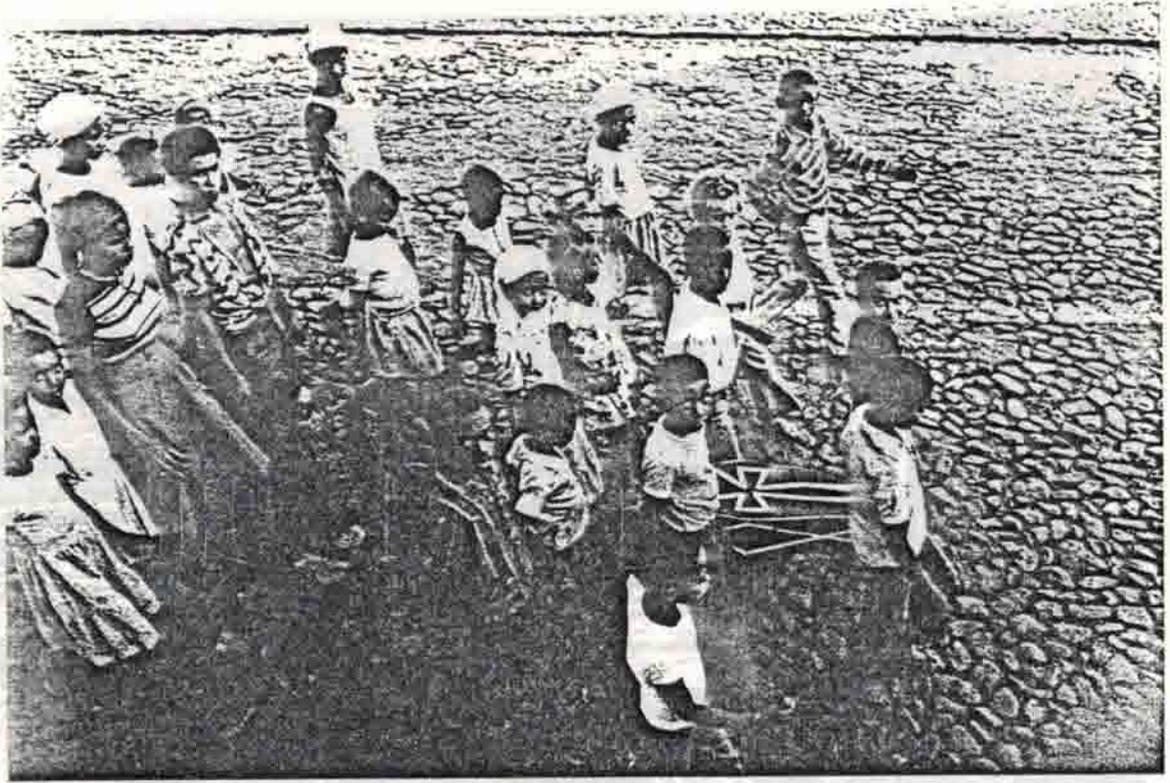
(2)- Cette case est laissée dans le texte. C'est précisément là que se situe l'action de Cap-Vert-Genève pour le développement de la pêche artisanale.



LA MONTAGNE ENFANTANT LES FLETTES

PECHE A BRAVA





LA MORTALITE INFANTINE EST ELEVEE

REGION DE CHA DAS CALDEIRAS - ILE DE FOGO



- A court terme, il s'agit d'assurer la survie des Capverdiens. Le traité garantissant une aide alimentaire minimale de 1985 à 1988 constitue une aide extrêmement appréciable. L'alimentation en eau doit être étudiée. Son importance pour le développement à long terme doit être déterminée. La participation à des projets d'alimentation en eau ( p.ex. dessalage d'eau de mer ) pourrait être indiquée.

- A moyen terme, il faut que les besoins fondamentaux de la population soient couverts de façon aussi autonome que possible. Jusqu'à maintenant, la Suisse collaborait par la construction de terrasses, digues. Le moment semble venu de faire un pas de plus et de soutenir les actions suivantes :

- . projet intégré de Boa Vista
- . extension de l'assistance dans le secteur des cultures vivrières par l'introduction de produits traditionnels (p.ex. manioc)
- . alphabétisation fonctionnelle des adultes à l'échelle du pays.

Compte tenu de la capacité limitée des ministères en égard aux difficultés de recruter des cadres très qualifiés, il pourrait être nécessaire d'apporter une aide en personne pour des durées limitées.

- A long terme, étant donné que le Cap-Vert n'arrivera pas à assurer une autosuffisance dans le domaine alimentaire mais qu'il souhaite réduire sa dépendance de l'étranger à un minimum, il faudra ouvrir des domaines de production qui puissent se substituer aux importations ou fournir des produits ou des services pouvant être vendus à l'étranger. Les possibilités d'intervention éventuelles n'ont pas encore fait l'objet d'un examen détaillé mais il pourrait s'agir de formation technique, de détermination des marchés et des services possibles et de l'aide à la construction de petites entreprises artisanales et de services.

Comme il n'existe pratiquement pas de structures indépendantes de l'Etat, la réalisation de la coopération helvétique continuera à se faire par l'intermédiaire des services de l'Etat. L'engagement d'experts doit être examinée de cas en cas et se faire avec beaucoup de retenue. La participation de la population devrait être favorisée par l'extension de divers projets.

En règle générale, l'activité tant de la coopération technique que des organisations non-gouvernementales suisses se limite à des actions pilotes en raison des moyens relativement modestes dont elles disposent. En raison de la petitesse du territoire capverdien, il semble possible toutefois que le financement de la réalisation de projets à l'échelle nationale puisse être assuré directement ou indirectement par la Coopération technique, comme l'alphabétisation. Cela signifie toutefois un engagement pour une durée relativement longue (10-15 ans au minimum) dans ce secteur.

L'intervention des organismes d'aide suisses (Aide humanitaire, Coopération technique, Swissaid, Association Cap-Vert-Genève) exige une coordination qui sera renforcée par la création d'un bureau de coordination qui servira également de partenaire de discussion pour les Capverdiens. (1)

(1)- Ce bureau est en activité à Praia depuis octobre 1985. La DDA a désigné à cet effet son coordinateur en la personne de Monsieur Marcel GRANGIER;

Les deux prochaines années devraient être consacrées à une phase de consolidation permettant d'adapter les projets existants et de mieux les ancrer dans la population ainsi que de procéder aux études préliminaires pour de nouvelles actions éventuelles à entreprendre vers 1986-87. Ces intentions doivent être fixées avec les Capverdiens dans un programme indicatif 1986-1989.

En conclusion, les étapes suivantes devraient être franchies en 1985 et 1986 :

Aide alimentaire : signature de l'accord Suisse Cap-Vert 1985-1988  
( accord signé le 31.1.1985 )

Coopération technique :

- . continuation de l'extension des actions d'alphabétisation et de développement intégré à Boa Vista
- . adaptation du projet de cultures maraîchères
- . élaboration du programme indicatif de coopération technique 1986-1989
- . mise sur pied du bureau de coordination à Praia (fin de l'été 1985, tout d'abord comme bureau de liaison)
- . premiers travaux préliminaires pour de nouveaux secteurs de projets (jusqu'à fin 1985); discussion avec le gouvernement capverdien au cours de la prochaine Table ronde (vraisemblablement au début de 1986) sur la façon de procéder.
- . établissement d'un programme pluri-annuel de coopération.

" La politique capverdienne est, actuellement du moins, fondée essentiellement sur le pragmatisme, son objectif étant la crédibilité. En effet, cette dernière est indispensable pour que le Cap-Vert continue à bénéficier de la vaste assistance internationale qui est d'importance vitale non seulement pour son développement, mais aussi pour sa survie. Dans le désir de faire admettre sa crédibilité en Occident surtout, le gouvernement s'efforce, en politique intérieure, à une transparence particulièrement appréciée dans le domaine de l'aide au développement".

(Ambassade Suisse à Dakar)

## Annexe 1

Collaboration gouvernementale Suisse-Cap-Vert: actions des 3 dernières années (en milliers de francs).

	1982	1983	1984	Total seit Beginn der Aktion
DEH: TZ - Dunes antiérosion	-	50	-	380
- Lutte antiérosive	81	-	-	1'053
- Culture maraichère	136	258	95	1'268
- Alphabétisation	-	94	292	753
- Crédit programme Swissaid (contribution)	74	-	855	1'077
DEH: HH - Nahrungsmittelhilfe	1'189	1'077	2'990	8'719
Swissaid: (contribution)				
- lutte antiérosive				
- Dünenfixierung				
- Dév.intégré Boa Vista	120	191	-	1'709
- Pêche Boa Vista				
- Verschiedene Kleinaktionen				
Andere Organisationen (contribution) (soweit bekannt):				
- Assoc. Suisse/Cap-Vert	162	-	-	421
- HEKS	-	-	-	888
- Caritas	10	10	-	968
- Ingenbohl	-	-	-	23
- Emmaus	21	15	-	65
- Fastenopfer	-	-	-	57
- SAH	-	-	-	20
BIT: - Experts associés* Stipendien*	128 4	168 36	22	
	1'925	1'899	4'254	12'326

\*) seit 1982 erfasst

MEDAILLE D'OR ET PRIX DE L'ENVIRONNEMENT POUR UNE INVENTION  
CAP-VERDIENNE

---

Le Salon international des Inventions 1985 a primé une invention cap-verdienne particulièrement intéressante dans l'optique du développement auquel nous sommes attachés. Il s'agit en effet d'une éolienne destinée à produire de la glace pour diverses utilisations dont, évidemment, la conservation d'aliments, et tout spécialement du poisson produit par la pêche artisanale, dans un pays balayé par les vents en toute saison. Une éolienne bien conçue promet un apport d'énergie non négligeable, spécialement dans les ports où l'air ne manque jamais.

C'est un système hydraulique qui assure la transmission de la puissance éolienne. Monsieur Rui Spencer LOPES DOS SANTOS électro-technicien, a remporté également le Prix de l'Institut de la Vie attribué à une invention dont le caractère permet d'exploiter une énergie renouvelable dans une perspective de diminution de la dépendance.

L'Institut de la Vie n'a évidemment pas les ressources nécessaires pour assumer elle-même le développement du projet. Il conviendrait néanmoins que les institutions intéressées réunissent dans un premier temps une somme de Fr. 60'000.- qui devrait permettre de construire un prototype industrialisable.

L'Association Cap-Vert-Genève étant actuellement engagée dans des projets définis antérieurement, ne peut présentement accorder une aide directe à cette réalisation. Mais nous faisons appel à toute personne ou collectivité intéressée à se manifester pour assurer la concrétisation de cette éolienne, dont l'implantation dans différents ports de pêche notamment à Furna (Brava) et à Sao Felipe (Fogo) rendrait d'insignes services.

Nous disposons d'un descriptif détaillé, que nous communiquerons copie à toute personne intéressée.

Le prochain bulletin d'information (9) : avril 1986, comprendra les comptes 1985 de l'Association. Mais le financement des projets n'attend pas, et vos dons seront les bienvenus dans l'intervalle.